

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette déclaration est un peu tardive. Les travaux ont été commencés le 1er juillet 1875, et jusqu'au 1er juillet 1889, ils ont coûté \$31,000. Cette somme est destinée à les compléter.

M. WELDON (Saint-Jean) : L'année dernière, l'honorable ministre répondant à une question qui lui était posée, a dit qu'une somme de \$20,000 suffirait pour compléter ces travaux.

Sir HECTOR LANGEVIN : \$10,000, l'année dernière, et \$10,000, cette année, font \$20,000.

M. WELDON (Saint-Jean) : L'année dernière, mon honorable voisin de siège (M. Ellis) a fait observer que tout le commerce de navigation de l'endroit ne formait que 560 tonneaux ; total des droits perçus, \$622 ; marchandises entrées, \$4,220 ; pour ce montant d'affaires, nous payons \$40,000 pour un quai.

Havres et rivières, provinces maritimes en général..... \$12,000

M. KIRK : L'honorable ministre voudra-t-il nous dire où les \$12,000 votées, l'année dernière, ont été dépensées ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Une faible somme a été dépensée à Halifax, d'autres à Round Bay, Negro Island, Upper Salmon River, N.-B., et en d'autres endroits.

M. WELSH : Ces \$12,000 seront dépensées de la même manière, cette année. Je recommanderai à l'honorable ministre d'exclure l'île du Prince-Edouard de toute participation à cette somme.

M. DAVIES (I.P.-E) : Il n'y a pas lieu de faire cette recommandation, parce que l'île du Prince-Edouard n'a jamais rien.

M. LOVITT : J'attirerai l'attention du ministre sur la brise-lames de Sanford. Je crois qu'il eût mieux fait d'envoyer quelqu'un pour y voir. On me dit que si les réparations étaient faites immédiatement, elles ne seraient pas très dispendieuses, mais si on retarde de les faire, elles coûteront beaucoup plus.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député m'a écrit à ce sujet, l'autre jour. J'ai donné ordre d'y voir.

M. JONES (Halifax) : Dans quel but le montant voté pour le bassin de radoub de Halifax a-t-il été dépensé ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Pour l'examiner et faire rapport.

M. JONES (Halifax) : Est-ce la compagnie ou le gouvernement qui a payé pour cela ?

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est le gouvernement qui a payé, parce qu'il nous revenait de voir si les travaux étaient faits de manière à nous autoriser à payer les subventions, que nous sommes tenus de payer chaque année.

M. EISENHAUER : Je me permettrai d'attirer l'attention du ministre sur les brise-lames du comté de Lunenburg. Un bon nombre de ces brise-lames et divers quais publics sont dans un déplorable état de dégradation, et si on ne les répare pas bientôt, ils tomberont en ruines. Il y a quelques années, le gouvernement a enlevé les brise-lames au gouvernement local, mais il s'en est peu occupé depuis. Il serait à propos d'envoyer un ingénieur pour examiner ces brises-lames et ces

M. ELLIS.

quais ou, sans cela, avant un an ou deux, ils seront détruits.

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est l'intention du gouvernement d'envoyer un ingénieur faire le tour et les examiner tous. Lorsqu'un crédit spécial n'a pas été voté pour certains travaux, s'il y a besoin de réparations, nous nous servons des fonds de ce crédit. S'il y avait quelque chose d'extraordinaire ou de très dispendieux, également imprévu et de nécessité absolue, alors nous demanderions un mandat spécial au gouverneur-général.

M. ELLIS : L'honorable ministre a-t-il eu des informations concernant le brise-lames du havre de Saint-Jean ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois qu'une représentation m'a été faite, et s'il m'en a été fait une, je suis sûr que l'ingénieur est allé examiner les travaux. S'il n'y a pas eu de représentations et qu'il y ait eu des dommages, j'en prendrai note et j'y enverrai un ingénieur.

M. ELLIS : On me dit qu'il est rompu et que la mer passe à travers.

Havres et rivières, Québec..... \$131,150

M. LAURIER : Chicoutimi, Saint-Alphonse et l'Anse Saint-Jean, \$3,000 : voilà un item qui se présente souvent.

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est le seul crédit que nous demandions pour l'entretien de ces quais. L'année dernière, je crois que nous avons voté \$3,700, et l'ingénieur fait rapport qu'il faudrait une autre somme de \$100.

M. LAURIER : Quel est cet item de \$5,000 : Rivière Saint-François ?

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est pour draguer la rivière, et pour y creuser un chenal de cinq pieds de profondeur, près des moulins, et de huit pieds au-dessous des moulins au plus bas étiage des eaux.

M. LAURIER : Au sujet de l'item de \$5,000, pour la jetée des Trois-Rivières, je remarque que des items de ce caractère reviennent fréquemment.

Sir HECTOR LANGEVIN : Quatre fois. En 1887, nous avons dépensé \$285 ; l'année suivante, \$17,480 ; en 1889 ; 2,715 ; l'année dernière, \$1,000. Il fallait une somme supplémentaire, pour par faire l'ouvrage, et il sera terminé, cette année.

M. LAURIER : L'honorable ministre aurait peut-être la bonté d'expliquer l'item concernant le bassin de radoub de Lévis ?

Sir HECTOR LANGEVIN : C'est pour prendre des dispositions pour y faire certaines améliorations, pour la construction de barrières, pour l'acquisition de nouveaux boyaux de pompes à incendie, et pour la construction d'une maison pour le gardien du bassin.

M. JONES (Halifax) : Le ministre a promis de donner certains détails au sujet des recettes et des dépenses relatives à ce bassin de radoub.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois que l'honorable député désirait connaître le revenu et la dépense chaque année. Durant l'année expirant le 31 décembre, 1888, les dépenses ont été de \$5,793 et le revenu, de \$2,349, laissant un excédant de dépenses sur le revenu, de \$3,444. L'année dernière, les dépenses ont été de \$9,002, et le revenu, de \$17,499, un excédant de \$8,498 du revenu sur les dépenses.